



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMITÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale de circonscription

s/c de Madame et Messieurs les Directeurs
académiques des services de l'éducation nationale
des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-
Saône et du Territoire de Belfort

Besançon, le 12 septembre 2017

Objet : Parlement des enfants

Référence : Circulaire DGESCO B3-4 n° 2016-092 du 20-06-2016 parue au B.O. n°25 du
23 juin 2016

"Le Parlement des enfants" se déroule chaque année à l'exception des années de renouvellement de l'Assemblée nationale (l'opération n'a pas eu lieu durant l'année scolaire 2016-2017).

Organisée conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère en charge de l'éducation nationale, "Le Parlement des enfants" permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire.

Le thème annuel retenu pour cette session entre en résonance avec la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 21) qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 : "**La protection de la biodiversité**".

L'enseignant qui souhaite participer à l'opération est invité à envoyer sa candidature (s/c de l'IEN de circonscription) à l'IA-DASEN **avant le 10 novembre 2017**. Il explique, en une trentaine de lignes maximum, les raisons pour lesquelles il souhaite participer à l'opération en précisant :

- son adresse électronique ;
- les coordonnées complètes de l'école ;
- le nom de la ou du député(e) et le numéro de la circonscription électorale concernés

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques ou privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.

Le recteur,
Pour le recteur et par délégation,
La secrétaire générale de l'académie


Marie-Laure JEANNIN

PJ : Lettre du Président de l'Assemblée Nationale et du Ministre de l'éducation nationale

Rectorat

Division de
l'Organisation Scolaire

DOS 1

Gilles CHARTRAIRE
Chef de service

Dossier suivi par
Catherine KALISKY

Téléphone
03 81 65 47 52
ce.dos1
@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex